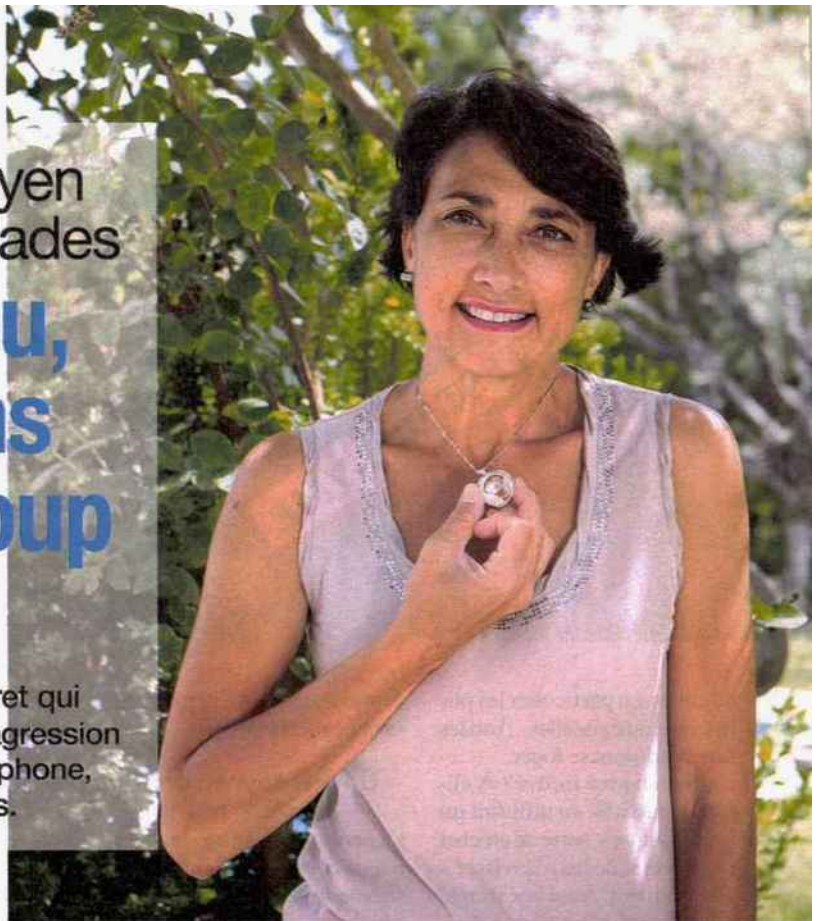




TÉMOIGNAGE

Elle a imaginé un moyen d'aider femmes et malades "Avec ce bijou, nous pouvons sauver beaucoup de vies"

Dominique a inventé un bouton discret qui permet d'appeler au secours en cas d'agression ou de malaise. Sans prendre son téléphone, on peut ainsi alerter ses proches.



Encore hier, j'ai reçu un nouveau témoignage émouvant. Une dame m'a écrit un bref message pour me remercier. Elle m'a juste dit que mon invention allait changer son existence. Je ne connais pas sa vie. Peut-être est-elle malade ; peut-être vit-elle avec un homme violent... Tout ce que je devine, c'est qu'elle a besoin de pouvoir prévenir des proches dans certaines circonstances. À ce jour, je compte près de 10000 utilisateurs et ce n'est qu'un début. Tant mieux si je change des vies, mais ils changent surtout la mienne !

Dans une autre vie, j'ai vécu loin de la France et de la technologie. J'ai grandi à Grenoble et, à 20 ans, je n'avais qu'une envie : partir à l'étranger et vivre des expériences différentes. J'ai fait un BTS de commerce international et j'ai travaillé dans des entreprises très différentes. J'ai intégré une société d'emballages, par exemple. J'ai longtemps aidé des entreprises françaises à s'implanter aux États-Unis. J'ai même tenu une distillerie à Tahiti pendant cinq ans ! J'ai grandi sans Internet et je suis surtout tombée dans le numérique quand je suis rentrée en France, en 2010.

Après avoir passé une partie de ma vie à me délocaliser, dans la solitude, j'ai eu envie de créer des applications citoyennes. J'ai 55 ans et, comme beaucoup de femmes de mon âge, j'ai été marquée par la disparition

de la jeune actrice Pauline Lafont, en 1988. Elle est morte après être partie en promenade, un jour, dans les Cévennes. Elle est sans doute décédée parce qu'elle n'a pas pu appeler au secours. En y repensant, j'ai eu l'idée d'un bijou connecté* qui pourrait envoyer un message d'alerte de son téléphone sans que l'on ait besoin de s'en saisir. J'ai pensé à des situations où l'on peut être blessé ou quand son téléphone a été projeté trop loin. J'ai baptisé mon application **MonSherif**® en souvenir de mes années américaines et pour l'image bienveillante de ce justicier. Et je me suis vite aperçue qu'elle pourrait aider à protéger les femmes victimes de violences. Il y a plein d'applications qui existent mais la mienne peut s'utiliser sans avoir à sortir son téléphone. C'est utile quand on ne peut pas s'en saisir ou si l'on veut rester discret.

Il suffit de toucher son médaillon pour envoyer un message. Ce bijou agit un peu comme une télécommande à distance vers son smartphone. Si vous actionnez, par exemple,

un simple clic, vous envoyez un SMS pré-écrit et géolocalisé jusqu'à cinq contacts. Dans le cas où l'on est malade, cela peut juste être un mot du genre « Je vais bien ne t'inquiète pas ». Cependant, ce clic peut aussi servir à arrêter une action avant qu'elle ne dégénère. Si vous êtes victime de harcèlement dans votre entreprise, vous pouvez discrètement faire venir un collègue dans le bureau. Un double-clic, lui, envoie un autre type d'alerte : c'est une triple alerte géolocalisée, envoyée à cinq contacts via un SMS, un e-mail et un appel téléphonique. Le message peut dire d'appeler le 17. Et on envoie même un lien pour que les contacts puissent parler ensemble de la situation et se coordonner. Enfin, un dernier clic, avec une pression plus longue, permet de déclencher une sirène de son téléphone pour attirer l'attention sur soi et faire fuir un agresseur ou d'enregistrer son environnement sonore, si l'on veut conserver la preuve de menaces par exemple. L'enregistrement est basculé vers un serveur sécurisé pour une future exploitation judiciaire. Je travaille

Ce dispositif d'aide, bijou et application, a donné un sens à ma vie



avec des tribunaux et je sais que c'est un motif de preuve.

Cette application a donné un sens à ma vie. Suite à une erreur médicale, je n'ai pas pu avoir d'enfants. J'ai transformé cette douleur en une force. Je pense que cela a généré chez moi un besoin de donner aux autres et MonSherif® m'y a aidée. En septembre 2018, deux ans après avoir sorti mon application, j'ai croisé la présidente du tribunal de grande instance d'Auxerre. Quand elle était juge d'instruction, elle s'est occupée de questions de violences conjugales. Elle a suivi des affaires atroces et, quand elle a vu ce que je faisais, elle a blêmi. Elle m'a dit : « Vous ne vous rendez pas compte, mais vous pouvez sauver la vie de beaucoup de monde avec ça ! » Elle m'a proposé de tenter une expérimentation et c'est ainsi que j'ai mis le pied dans la justice.

J'ai travaillé avec des associations d'aide aux victimes et des procureurs, car mon idée est complémentaire au téléphone « grave danger ». Cependant, pour bénéficier de ce dispositif officiel, il faut que l'agresseur soit sous procédure. Idem pour le bracelet anti-rapprochement : il faut que l'agresseur soit d'accord pour le porter. Mon bouton, vous pouvez l'acheter tout de suite sur Internet. Mon bijou s'achète une fois et fonctionne sans abonnement. Il est aussi connecté à une application discrète que l'on peut facilement cacher dans son téléphone sans éveiller l'attention. Ensemble, nous pouvons sauver la vie de milliers de femmes... ■ **Dominique**

* Rens. sur le site monsherif.com.



L'avis de l'expert

Sabrina Rouagdia,
militante et auteure*

Les choses bougent

Ce type d'application manquait quand, il y a quinze ans, j'ai dû quitter un conjoint violent. Mon mari m'a frappée pendant ma grossesse. Je ne compte plus les fractures, brûlures et tentatives d'étranglement. J'ai déposé quinze plaintes, sans suite. Depuis, les choses bougent. Trop lentement, mais parmi les 30 mesures annoncées par le dernier « Grenelle des violences conjugales », figurent de bonnes idées (formation à l'accueil des victimes de violences conjugales dispensée aux policiers et gendarmes, possibilité pour les professionnels de santé de lever le secret médical en cas de danger immédiat pour la victime, suspension de l'autorité parentale des pères violents). Cependant, il manque un dispositif facile en cas d'agression. L'idée de Dominique semble formidable à cet égard. Il y a le numéro d'urgence 3919, le téléphone « grave danger » ou le « BAR » (bracelet anti-rapprochement). Mais on voit que cela est lent et dépend de procédures en cours. En 2019, 146 femmes tuées par leur compagnon, c'est 21 % de plus que l'année précédente...

* La Gifle (éd. Danger Public).

Les faits cités et les opinions exprimées sont les témoignages recueillis dans le cadre d'enquêtes effectuées pour réaliser ce reportage. Rapportés par Maxi, ils n'engagent que les témoins eux-mêmes.